

**Fahad Al-Tamimi, administrateur et deuxième actionnaire en importance  
de Mason Graphite, réagit face à l'embauche d'un conseiller financier  
dans le contexte d'une assemblée contestée**

- *Rappel fait aux actionnaires de voter au moyen de leur formulaire de procuration « universel » imprimé sur papier [BLEU](#) en faveur d'un conseil renouvelé, composé de six candidats extrêmement qualifiés, compétents et engagés qui maximiseront la valeur pour **tous** les actionnaires et de s'abstenir de voter à l'égard de l'élection des quatre candidats de la direction.*
- *Les porteurs de plus de 30 % des actions de Mason Graphite en circulation ont déjà confirmé leur appui.*
- *Si vous avez besoin d'aide pour voter, veuillez communiquer avec Kingsdale Advisors au 1-866-229-8651 ou à l'adresse [contactus@kingsdaleadvisors.com](mailto:contactus@kingsdaleadvisors.com).*
- *Pour vous tenir au courant des faits nouveaux et pour savoir comment exercer vos droits de vote, veuillez consulter le site [www.unmeilleurMasonGraphite.com](http://www.unmeilleurMasonGraphite.com).*

**Montréal (Québec), le 9 décembre 2020** – Fahad Al-Tamimi (« **M. Al-Tamimi** » ou l'« **actionnaire préoccupé** »), administrateur et deuxième actionnaire en importance de Mason Graphite Inc. (TSX.V : LLG) (OTCQX : MGPHF) (« **Mason Graphite** » ou la « **Société** »), qui détient environ 9,92 % des actions de Mason Graphite en circulation, souhaite réagir au communiqué publié par la Société le 8 décembre 2020.

M. Al-Tamimi s'oppose avec vigueur à la décision de la Société de dépenser inutilement l'argent des actionnaires pour retenir les services d'un conseiller financier quelques jours à peine avant un inévitable changement à la direction de la Société. Dans le contexte d'une assemblée contestée, il existe un principe fondamental selon lequel les administrateurs en place doivent gérer les activités commerciales et les affaires internes de la société dans le cours normal des activités, en vue de protéger ses intérêts et ses actifs, et doivent s'abstenir de prendre de mesures radicales qui peuvent avoir des incidences importantes sur la société, ses actionnaires et les prochains administrateurs. M. Al-Tamimi est profondément déçu que Mason Graphite retienne les services d'un conseiller financier pour mener un processus d'examen stratégique moins de trois semaines avant que les actionnaires de la Société ne choisissent les personnes chargées de diriger et de gérer les affaires internes de la Société et de protéger leurs intérêts. Cette situation est d'autant plus grave que la Société n'a pas mené un processus concurrentiel approprié pour choisir un conseiller financier. Il est clair qu'une telle conduite n'est pas dans l'intérêt de la Société ou de ses actionnaires.

« Il est regrettable qu'après n'avoir pratiquement rien fait au cours des trois dernières années, période au cours de laquelle le cours des actions de la Société a perdu plus de 90 % de sa valeur, le conseil se soit soudainement empressé de retenir les services d'un conseiller financier trois semaines avant l'assemblée des actionnaires, moyennant des frais élevés pour les actionnaires de la Société », a affirmé M. Al-Tamimi. « Il s'agit d'un exemple typique d'administrateurs en poste qui dilapident l'argent des actionnaires pour se maintenir en place. Il est temps de changer de cap et d'élire des administrateurs qui ont réellement à cœur les intérêts de la Société et de ses actionnaires. »

Comme l'indique le communiqué publié par l'actionnaire préoccupé le 8 décembre 2020, les porteurs de plus de 30 % des actions ordinaires de Mason Graphite en circulation ont déjà confirmé leur appui à l'élection de MM. Simon Marcotte, Tayfun Eldem, Nav Dhaliwal, Roy McDowall, Peter Damouni et Fahad Al-Tamimi (les « **candidats de l'actionnaire préoccupé** ») au conseil de la Société et leur intention de s'abstenir de voter à l'égard de l'élection de MM. Gilles Gingras, François Laurin, Guy Chamard et Gaston A. Morin (les « **candidats de la direction** ») au conseil de la Société.

### **Votez pour un virage positif d'ici 17 h (heure de Montréal) le mardi 22 décembre 2020**

L'actionnaire préoccupé souhaite également rappeler aux actionnaires de voter en faveur d'un conseil renouvelé composé des candidats de l'actionnaire préoccupé, dont chacun est extrêmement qualifié et compétent, à l'élection des administrateurs à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société qui doit avoir lieu à 10 h (heure de Montréal) le mardi 29 décembre 2020, et de s'abstenir de voter à l'égard de l'élection des candidats de la direction. Les actionnaires sont encouragés à examiner les documents de sollicitation de procurations et à voter au moyen du formulaire de procuration « universel » imprimé sur papier [BLEU](#) ou du formulaire d'instructions de vote imprimé sur papier [BLEU](#) de la manière suivante : **POUR** les candidats de l'actionnaire préoccupé et **ABSTENTION** à l'égard de l'élection des candidats de la direction.

Si vous avez des questions ou avez besoin d'aide pour voter, veuillez communiquer avec Kingsdale Advisors au 1-866-229-8651 ou à l'adresse [contactus@kingsdaleadvisors.com](mailto:contactus@kingsdaleadvisors.com).

Les actionnaires peuvent consulter les documents de sollicitation de procurations et la lettre qui les accompagne qui ont été déposés sous le profil de Mason Graphite sur SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com), ou en allant sur le site Web de l'actionnaire préoccupé, au [www.unmeilleurMasonGraphite.com](http://www.unmeilleurMasonGraphite.com).

### **Mise en garde concernant les énoncés prospectifs**

Le présent communiqué contient des énoncés prospectifs. Tous les énoncés contenus dans le présent document déposé qui ne sont pas clairement de nature historique ou qui dépendent nécessairement d'événements futurs sont des énoncés prospectifs, et on reconnaît généralement de tels énoncés à l'utilisation de termes comme « prévoir », « être d'avis », « s'attendre à ce que », « estimer », « planifier » et d'autres expressions semblables. Ces énoncés sont fondés sur les attentes actuelles de l'actionnaire préoccupé et les renseignements dont il dispose actuellement. Ils ne sont pas des garanties de performance future, comportent des risques et des incertitudes difficiles à prévoir et sont fondés sur des hypothèses concernant des événements futurs qui pourraient se révéler inexacts. L'actionnaire préoccupé n'entend pas mettre à jour les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué, sauf si la loi applicable l'y oblige.

#### **Communications avec les médias :**

Kingsdale Advisors

Ian Robertson

Président, Canada

Ligne directe : 416-867-2333

Cellulaire : 647-621-2646

[irobertson@kingsdaleadvisors.com](mailto:irobertson@kingsdaleadvisors.com)

Hyunjoo Kim

Directeur des communications, du marketing et de la stratégie numérique

Ligne directe : 416-867-2357

Cellulaire : 416-899-6463

[hkim@kingsdaleadvisors.com](mailto:hkim@kingsdaleadvisors.com)